

Emploi en intérim : entre fausses idées et vraies vertus ?

Souvent méconnu ou affublé d'une réputation peu flatteuse, le travail en intérim présente de nombreux avantages, qui plus est dans une économie fluctuante. Sa transition numérique lui ouvre, en outre, de nouvelles voies de développement.

Temps de lecture : minute

2 février 2022

Près de 800 000 travailleurs intérimaires en février 2020, à peine plus de 350 000 en avril de la même année, selon la [Dares](#). S'il fallait choisir un chiffre qui symbolise l'impact de la pandémie sur le monde du travail, celui de l'emploi en intérim ferait figure de favori. S'il ne représente qu'une faible part de l'emploi en France (entre 2 et 3%), il est en revanche une clé de lecture du climat économique national, puisqu'il en est l'un des indicateurs le plus sensible à ses variations.

La flexibilité, un levier

On parle souvent du besoin de flexibilité des entreprises, moins de celui exprimé par les travailleurs et travailleuses. Pourtant, [une étude Opinion Way de 2019](#) (dans un monde pré-COVID donc) sur le rapport au travail de la génération Z révèle que 29% des répondant·e·s souhaitent cumuler 3 emplois simultanément. Un chiffre qui laisse à penser que les jeunes générations ont une perspective de carrière moins rectiligne que leurs prédécesseuses.

Président de [Mistertemp' group](#), groupe français d'intérim digital, Alexandre Pham insiste sur ce besoin de flexibilité exprimé par les

salarié·e·s : " *Au cours des derniers mois, nous avons mis en poste plus de 40 000 personnes dans des secteurs tels que l'industrie, la logistique ou le BTP. Sans compter sur le domaine médical, où nous observons beaucoup de contrats d'une journée par exemple. Or, la quasi-totalité de ces personnes pourrait trouver un emploi en CDI sans aucun problème. C'est leur choix, parce que cette organisation correspond pleinement à leur besoin et à leurs contraintes personnelles.* "

La flexibilité de l'emploi et la précarité sont souvent mises côte à côte. Dans certains corps de métiers, ils sont des concepts très éloignés l'un de l'autre. Dans l'industrie, la logistique autant que dans le bâtiment par exemple, la grande fluctuation de la demande et le fonctionnement en projet indiquent un fort besoin de flexibilité, mais aussi une demande quasi constante émanant d'acteurs économiques très divers.

Sur ce secteur, le besoin de flexibilité n'a rien de précaire puisque la demande est suffisamment forte pour que les salarié·e·s puissent trouver du travail sans difficulté en quasi-permanence. Le travail en intérim et le CDD ne sont en outre pas un ennemi au CDI, mais un complément, d'après Alexandre Pham : " *On a tort de vouloir opposer les types de contrat. Le problème ce n'est pas le contrat court, c'est la difficulté à trouver une mission en fin de contrat. Le CDI, le CDD et l'emploi en intérim sont complémentaires, car ils répondent à des besoins distincts.* "

Un recours facilité et accéléré par le numérique...

Il n'est pas étonnant, dans ce contexte et au vu de cette réalité, de constater que la dynamique globale de l'emploi en intérim, regardée sans le biais de lecture qu'implique la pandémie, est nettement à la hausse. Les chiffres de la Dares indiquent que le nombre de salariés en intérim en novembre 2021 (803 300) a déjà dépassé le nombre de février 2020 (793 039), et les indicateurs montrent une courbe en augmentation

globalement régulière depuis janvier 2021. Rien de surprenant, selon Alexandre Pham : " *L'emploi en intérim est un baromètre de l'économie. Quand la situation est mauvaise, le nombre de salariés en intérim est souvent le premier à baisser, mais à l'inverse, quand la situation s'améliore, c'est également l'un des premiers chiffres à remonter. Dans une période instable, les entreprises ont besoin de la flexibilité qu'offre ce type de contrat.* "

D'autant que loin de l'image vieillissante des agences aux vitrines impersonnelles recouvertes d'annonces, certaines entreprises spécialisées dans l'emploi en intérim ont franchi le pas du numérique. S'appuyant désormais sur une complémentarité *on* et *offline*, physique et numérique, Mistertemp est de celles-là. L'intérim digital pour les profils plus jeunes, plus urbains, et les agences physiques pour les autres ? Loin de là : " *Aujourd'hui, la grande majorité des personnes actives a un smartphone et sait s'en servir, affirme Alexandre Pham. La complémentarité numérique et physique ne se joue pas sur des critères de profils, elle permet surtout de faciliter la gestion, l'administratif, et de créer du lien avec nos partenaires collaborateurs et clients.* " Et d'après une étude Opinion Way réalisée en juin 2021, 15% des recruteurs considèrent l'intérim comme le contrat qui se prête le plus à la numérisation, juste derrière le CDI (20%).

... Pensé comme un outil au service des personnes

Comme dans beaucoup d'autres domaines, le recours au numérique intervient donc comme un soutien à l'activité humaine, et non comme un concurrent. Elle la complète, permet aux équipes de se concentrer sur les tâches à forte valeur ajoutée. Une donnée essentielle, selon Alexandre Pham : " *Dans notre métier, l'aspect humain est absolument fondamental. Il est crucial de maintenir un lien, de comprendre les besoins de nos*

clients et d'analyser aux mieux les profils de nos partenaires collaborateurs, pour créer de bonnes adéquations. Le numérique doit faciliter cela, en aucun cas l'automatiser. "

Au cœur d'une période sensible, où l'absolue nécessité des travailleurs et travailleuses " de seconde ligne " est apparue au grand jour dans une société qui avait parfois tendance à ne pas en valoriser l'importance, il apparaît donc pertinent de regarder d'un autre œil les contrats courts, et celles et ceux qui les occupent. Contrairement aux idées reçues, les contrats de freelances, fleurons populaires d'une économie dynamique et innovante, sont beaucoup moins protecteurs du salarié (le droit du travail est beaucoup plus léger), présentent moins de garanties sociales (pas de cotisations), moins d'avantages structurels (pas d'indemnité de fin de contrat...) que l'emploi en intérim. Alors, l'intérim, un contrat d'avenir ?

Maddyness, partenaire média de Mistertemp

Article écrit par Maddyness, avec Mistertemp